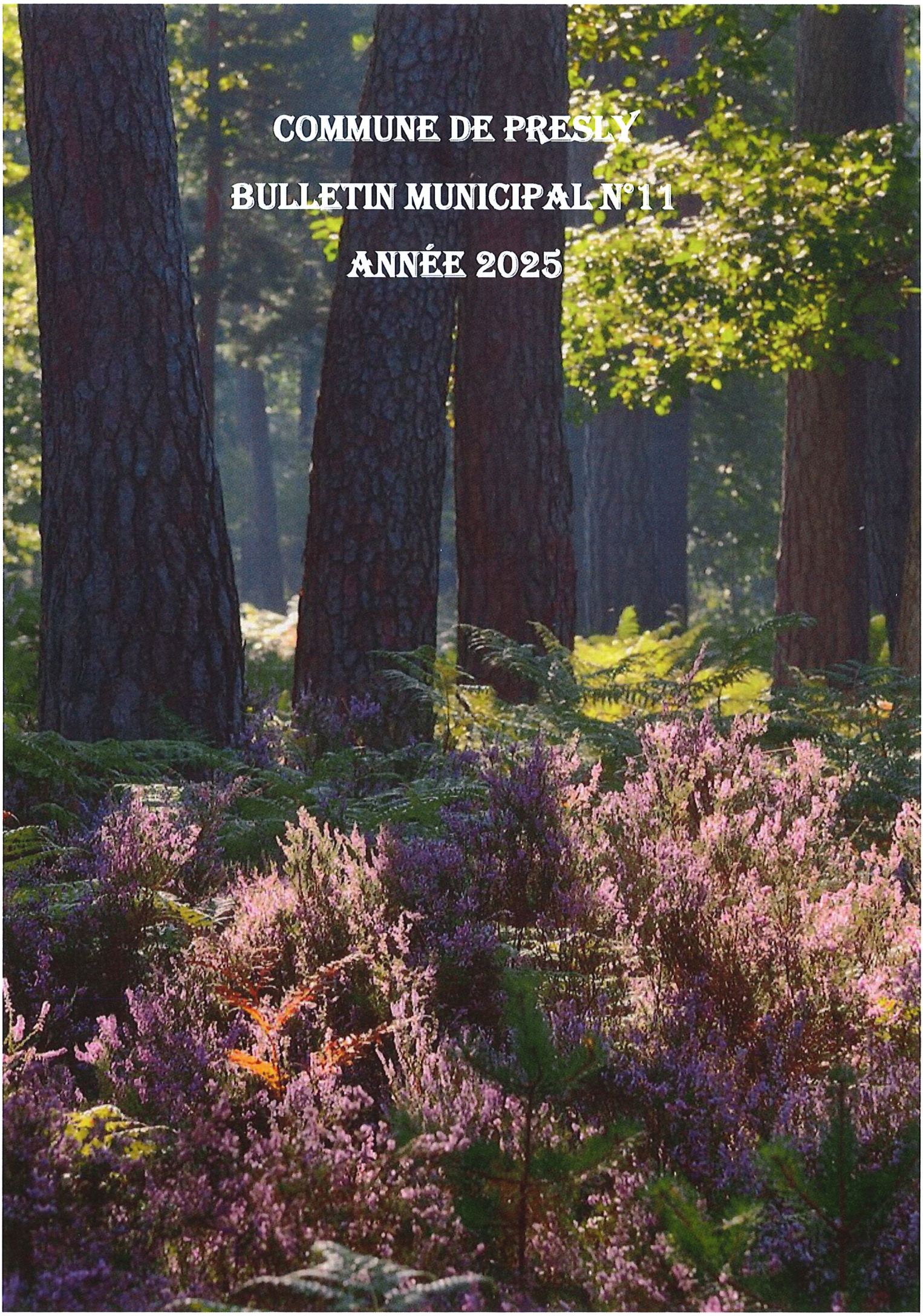

COMMUNE DE PRESLY

BULLETIN MUNICIPAL N°11

ANNÉE 2025

LE MOT DU MAIRE

2025 : Nouvelle année qui permettra au Conseil municipal et au Maire de poursuivre le travail pluri annuel sur les dossiers techniques déjà lancés au cours des précédentes années et de finaliser les réalisations

Au cours de l'année 2024 , nous pouvons résumer les actions menées :

Ecole

L'Ecole a vu ses effectifs croître (25) et nos efforts sont constants pour maintenir les effectifs à un niveau qui assure la pérennité de notre école.

La Mairie étudie la possibilité d'installer une « nounou » (assistante maternelle), afin de satisfaire les demandes sur Presly et fidéliser les nouveaux arrivants (potentiellement 4)

Elaboration du Plan Local Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Les 14 communes de la Communauté de communes Sauldre et Sologne se sont engagées dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) :

Projet de territoire transversal à l'échelle des 14 communes de Sauldre et Sologne qui exprime un cap et des objectifs communs pour l'aménagement de la Communauté de communes et définira les grandes orientations en matière d'urbanisme, de développement économique, d'habitat mais aussi de protection environnementale, des paysages et du patrimoine à l'horizon 2040.

La fibre

Installation du réseau pour le passage de la fibre réalisé au cours de 2024 et raccordements auprès des particuliers effectués.

Antenne Relais et Téléphonie mobile

Interventions auprès des institutions et des opérateurs pour augmenter la puissance de l'antenne relais ou en établir une seconde en fonction des recommandations techniques.

Les résultats de nos demandes sont restés infructueux pour une amélioration des zones non couvertes dues essentiellement à la zone boisée.

Le salut viendra des raccordements au réseau satellitaire pour les points non servis.

Les travaux d'entretien des chemins de commune

Sont poursuivis avec un suivi tout particulier pour la remise en état des chemins utilisés par les exploitants forestiers ;

Après tout débardage, la commune demande systématiquement une remise en état des chemins ; à ce titre la mairie rappelle les obligations préalables auxquelles sont tenus les riverains en terme de déclaration préalable à l'ouverture du chantier et spécialement auprès de la mairie afin d'établir et signer un état des lieux pour chaque chantier ouvert.

Cartographie des circuits de randonnée et signalétique

Une demande de subvention a été initiée pour compléter la signalétique des circuits de randonnée.

En complément une cartographie de la totalité des chemins communaux a été lancée afin de disposer d'une cartographie complète.

Entretien des bâtiments

Pour l'année 2024 le montant global s'élève à 51 320.30 € TTC.

Rénovation et mise en location du Presbytère après la période de travaux pour mise en norme des locaux.

Agence de la poste : le local sera aménagé et raccordé au logement existant en vue de la location.

Chaudière des bâtiments de la commune (Mairie et Ecole):

Appel d'offres réalisé le 29 novembre 2024

Le Budget est de 101 505.77€ HT avec un calendrier des travaux pour achever et être en fonctionnement lors de la saison 2025 -2026

Manifestations

Course cycliste et Prix de la municipalité de PRESLY :

Grâce au club cycliste vierzonnais le samedi 13 avril 2024 a vu la course cycliste de Presly à nouveau se dérouler devant un public nombreux.

Devant le succès remporté, la journée est programmée pour le 8 mai 2025.

Concert de trompes

Devant le succès du concert celui-ci sera renouvelé le 31 mai 2025 .

Feu d'artifice

13 Juillet 2024 : Nouvelles illuminations sont venues enrichir le feu d'artifice sur le pas de tir de Presly le soir du 13 juillet avec un public nombreux .

Chaque année de nouvelles séquences sont ajoutées à budget identique.

Forage et appel d'offres

Par l'intermédiaire du SIAEP Presly Ennordres (Syndicat Intercommunal Adduction Eau Potable) le lancement des travaux du nouveau forage au pied du château d'eau de PRESLY est prévu pour juin 2025

L'appel d'offres pour le forage a été finalisé le 29 novembre 2024 pour un montant prévisionnel de

341 583.00 € HT.

Le budget prévisionnel s'élève à 408 000 HT € et comprend : le forage, le comblement du château d'eau ainsi que les études et équipements.

Parallèlement poursuite de la réalisation du schéma patrimonial du réseau d'eau potable des communes d'Ennordres et Presly sera clos au cours du premier semestre 2025.

La neutralisation des fuites a permis d'atteindre un taux de distribution supérieur à 80 %.

Prévention, sécurité et caméras

Un réseau de vidéo surveillance et de caméras sera installé après les autorisations requises auprès de la gendarmerie à titre préventif.

Le mise en place sera effectuée avant la fin de l'année 2025.

Communication :

Les canaux d'information sont multiples et permettent de suivre les informations délivrées par les services de la commune et accessibles outre l'affichage sur le site web de la commune de Presly , sur l'application Panneau Pocket téléchargeable gratuitement sur votre téléphone et la distribution physique des informations dans vos boîtes aux lettres par la mairie.

2024

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES: 3

MARIAGE: 0

PACS: 2

DECES : 3

LES SAPEURS POMPIERS

Les sapeurs pompiers de la Chapelle d'Angillon, vous remercient pour l'accueil chaleureux apporté lors de notre tournée annuelle des calendriers.

PANNEAU POCKET

Retrouvez les informations de votre commune en téléchargeant l'application www.panneau pocket sur google ou l'App store, ou scanner le QR code ci-dessous.

Application gratuite à consulter sans modération.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Pour les litiges entre particuliers privés. Uniquement sur rendez-vous au 06-60-17-02-79 ou par mail: laurent.landry@conciliateurdejustice.fr

DEFENSEUR DES DROITS

Pour les litiges avec les administrations. Uniquement sur rendez-vous au 02 36 78 40 60

Ou par mail: gerard.grelat@defenseurdesdroits.fr

LES FESTIVITES A PRESLY EN 2024

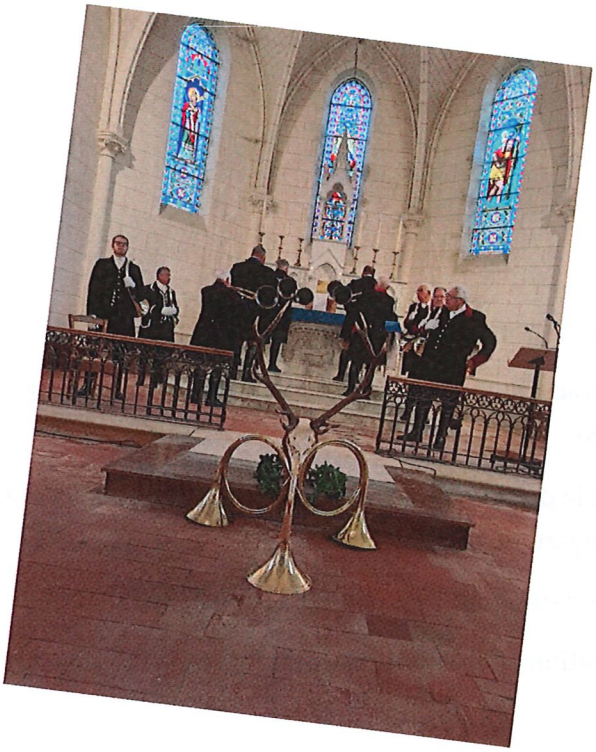

DATES A RETENIR POUR 2025

8 mai : Course cycliste

31 mai: Concert de trompes de chasse

13 juillet : Fête Nationale

AGENCE POSTALE COMMUNALE

de **PRESLY**

L'Agence Postale Communale de PRESLY est fermée depuis le 31/12/2024.

La Direction de la Poste a proposé au Conseil Municipal une nouvelle convention incompatible avec le faible niveau de fréquentation de l'agence.

Après étude, le Conseil Municipal a constaté que le projet de convention représentait une charge de dépenses (durée et personnel) excessive au regard de l'activité.

La convention n'étant pas approuvée, le local est désaffecté depuis le début de l'année 2025.

La Mairie procède à l'étude d'un projet de rénovation en extension avec le logement contigu en vue de la location.

QUE PEUT FAIRE LE FACTEUR POUR MOI ?

- M'apporter des timbres
- Prendre mon colis pour expédition
- Prendre ma lettre pour envoyer en recommandé avec ou sans accusé de réception
- M'apporter des espèces
- Proposer un suivi des personnes âgées aux familles (livret à disposition à la Mairie)

COMMENT PREVENIR LE FACTEUR QUE J'AI BESOIN ?

Je mets une épingle à linge ou un ruban ou autre, sur la boite aux lettres.

NOTRE CHAMPIONNE LOÏS

Je m'appelle Loïs Bano--Giffaut, j'ai 16ans et suis athlète depuis mes 6ans (soit ma 11ème année), j'ai commencé dans le club de l'ACAA à Aubigny sur nère puis j'ai rejoint celui de Tours (A3TOURS) cette année. J'ai grandi et vis toujours à Presly auprès de mon père.

Je m'entraîne en section soit 5 fois par semaine à Tours.
Lors de ma saison 2023-2024 j'ai remporté de nombreux titres sur mes trois épreuves : le lancé de javelot, de disque et de poids. Et cela à niveau départemental, régional et interrégional. J'ai participé aux championnats de France par deux fois : en hiver puis en été.
En hiver j'ai terminé 9°/16 au javelot et 10°/16 au disque. Tandis qu'en été j'ai fini 18°/32 dans les deux concours.

Cependant cette activité sportive a un coût financier élevé et représente un réel investissement lors des déplacements notamment (Salon de Provence, Albi ou encore Caen). Cela ne serait pas réalisable sans les sacrifices et le soutien constant de mon père dans mon projet sportif.

Néanmoins je pense aussi à la Mairie de mon village qui me permet grâce à une aide financière de couvrir une partie des frais engagés lors de ma saison.

Je vous remercie pour les espoirs et le soutien dont vous faites preuve à mon égard. Je vous en serais éternellement reconnaissante.

École primaire de Presly

Je suis Sandra MALICHARD et je suis l'enseignante de l'école de Presly depuis bientôt 24 ans.
À mon arrivée en 2002, la classe accueillait des élèves de 3 à 6 ans c'est-à-dire de la petite section de maternelle au CP. Je travaillais avec Josette ALBARAO, mon ATSEM et Danielle BAILLERGEANT, secrétaire de mairie, sous la bienveillance de M. le maire, M.GINOUX.
Au fil des ans, j'ai beaucoup appris. Il y a eu beaucoup de remises en question afin d'améliorer ma pédagogie et apporter ainsi le meilleur enseignement possible à mes élèves.
Et puis, l'équipe s'est défaite : la retraite pour certaines, Catherine GOUDAL est venue me prêter main forte en classe, une élection avec l'arrivée de Sylvie GIBOINT, Corinne SESTRE au secrétariat et Marielle CLOZIER en soutien pour , entre autres, le bon fonctionnement de la cantine et l'entretien de l'école.
Il faut savoir que dans une petite commune comme Presly, l'école et la mairie travaillent côte à côte, au sens propre du terme car nous sommes dans des locaux mitoyens. Il est important pour moi que nous nous entendions tous pour le bien de l'école et de mes petits élèves.
Après son mandat, Sylvie a laissé sa place à Mr MOREAU.
Depuis que j'enseigne, les mairies successives ont soutenu l'école et c'est capital pour la maintenir.
Aujourd'hui et depuis quelques années, l'école accueille aussi les CE1. Ces 5 niveaux et le petit effectif sont une grande chance pour chaque élève, chacun a l'attention et l'aide dont il a besoin, le côté atypique de cette classe le permet.
Il faut aussi préciser que notre entente à Marielle, Catherine et moi contribue au bien-être de tous à l'école et à son bon fonctionnement. En effet, nous sommes une équipe, nous travaillons ensemble, chacune à son rôle mais quand l'une de nous est absente, les deux autres prennent le relais pour que les élèves n'en pâtissent pas et c'est très rassurant. Nous œuvrons toutes les trois avec le même objectif, que nos élèves soient dans un cadre agréable, bienveillant afin qu'ils réussissent leurs apprentissages.
Je souhaite encore de belles années à cette école si chère à mon cœur, à notre trio et un grand merci à la commune de Presly de me permettre de travailler avec mes petits dans de si bonnes conditions.

Maîtresse Sandra,
Heureuse d'être là !

CHEMINS PUBLICS DE PRESLY

Chemin du cimetière à la Petite Sauldre

Le chemin du cimetière à la Petite Sauldre est long d'environ 4400m et n'est pas connecté à d'autres chemins publics : il est balisé « Chemin communal », tous les chemins qu'il croise sont privés.

Seul accès public à la Petite Sauldre sur la commune de Presly, ce chemin traverse des zones diversifiées (lisière, forêt, plaine) aux intérêts multiples : le texte qui suit vise à décrire son parcours et à esquisser le patrimoine qu'il permet de découvrir, tant du point de vue de la biodiversité que de l'histoire locale. Si j'ai oublié des choses, ou si vous constatez des erreurs, n'hésitez pas à m'en faire part.

Bonnes promenades !

Hervé Renaudineau
tourbieredeslandes@gmx.fr
janvier 2024

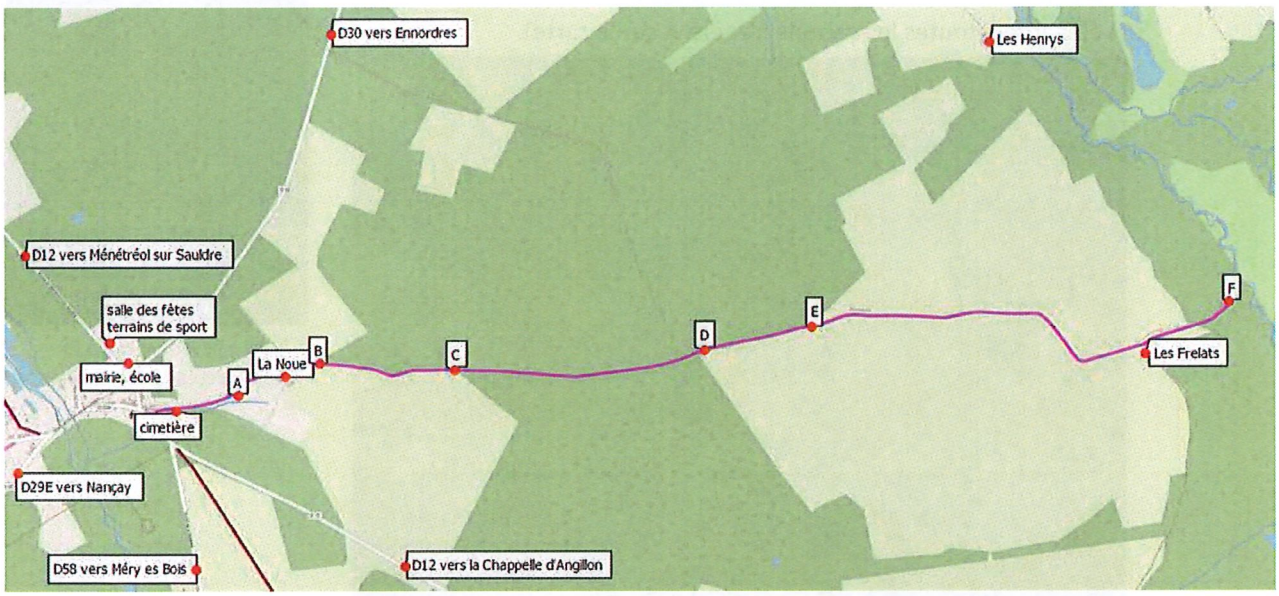

Départ

Le chemin public reliant le cimetière de Presly à la Petite Sauldre commence à la Grande Rue, à gauche du cimetière (panneau « Chemin communal »).

(1)

Le chemin longe par la gauche le cimetière actuel qui a été réalisé à l'emplacement de l'ancienne église, laquelle a brûlé à la fin du XIXe siècle. Des ossements humains ont été retrouvés lors de travaux d'assainissement dans la cour d'un ancien café-épicerie au 16 Grande Rue : c'est peut être à cet endroit que se situait l'ancien cimetière[1].

Un petit détour par le cimetière actuel permet d'avoir un aperçu des gens d'ici, d'origines et de conditions variées : journaliers, fermiers, propriétaires, religieux, gardes, artisans, etc. Chacun a participé à l'histoire du village, à son échelle, à sa manière ; en fonction des aléas de la vie, de la région et du pays.

On y trouvera, entre autre, les tombes :

-de Jacques Louis DE SABRIT, ancien garde du corps

-d'Oblates du cœur de Jésus, religieuses officiant à l'Angélus (route de Méry es Bois) au début du XXe siècle.

-de la famille STUTT D'ASSAY, descendant de 4 frères STUTT originaires d'Ecosse, venus en Berry au XVe siècle prêter main forte à Jean STUART

Sépulture d'Eléonore OLECH, oblate du cœur de Jésus (1899-1986)

Du cimetière à La Noue

Passé le cimetière, dans la prairie à droite du chemin, un chêne de belle allure étend son tronc au-dessus d'un petit cours d'eau : la scène est élégante à toutes les saisons (repère **A** sur la carte).

Tombe de Jacques Louis DE SABRIT, décédé à Sommerère (1804-1870)

La sapinière, à droite du chêne, ne durera sans doute pas : victimes de sécheresses plusieurs étés de suite, les jeunes sapins sont mal en point, à l'image d'autres sapinières et de nombreux taillis de châtaigniers du secteur.

Jusqu'à la Noue, le chemin est bordé de talus comportant arbres et arbustes d'essences diverses (chênes, châtaigniers, houx, noisetiers, etc.). Parmi eux, le Fusain d'Europe[1] (*Euonymus europaeus*) et l'Eglantier[2] (*Rosa canina*) colorent la promenade de rose et de rouge à partir de l'automne.

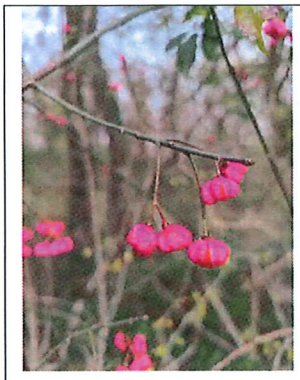

Le Fusain d'Europe a des fruits facilement reconnaissables : ce sont des capsules roses appelées « bonnets d'évêque », contenant des graines orange, toxiques.
Carbonisé en vase clos, son bois produit le *fusain*, très apprécié des dessinateurs.

L'Eglantier est un rosier sauvage portant de grandes et belles fleurs mêlées de blanc et de rose. Ses fruits, dits « églantines » ou « cynorhodons », rouges à maturité, sont riches en vitamine C et en sucres. Ils sont comestibles...après avoir enlevé les poils intérieurs, très irritants : ces fruits sont aussi connus sous le nom de « poils à gratter », « gratte-cul », et ce n'est pas un hasard...

(1)

(2)

Plaine de la Noue

Après la Noue, le chemin passe entre deux cultures : celle de gauche est limitée par la D30 (Presly-Ennordres), celle de droite par la D12 (Presly-La Chapelle d'Angillon).

Ce milieu ouvert est propice à l'observation de l'Alouette des champs : en hiver, cet oiseau vit en bande dans les milieux ouverts, le plus souvent au sol, s'envolant avec un court cri roulé caractéristique[3]. A partir du printemps, elle est facile à identifier à l'oreille. En effet cet oiseau chante en vol, commençant à une altitude si haute qu'il n'est plus visible. Il émet un long enchainement de notes rapides[4] tout en redescendant lentement vers le sol.

Culture, à gauche du chemin. On aperçoit le sommet du château d'eau.

Alouette des champs (*Alauda arvensis*)
photo : Kanenori

(3)

(4)

Un autre oiseau, moins connu, est parfois observable dans cette plaine : le Petit Gravelot. Ce petit échassier, plutôt habitué des queues d'étangs, peut aussi s'installer dans les champs. Il se signale en volant en cercle tout en criant pour attirer les passants loin de son nid[1].

Petit gravelot (*Charadrius dubius*) ;photo : Kathy_Büscher

(1)

En continuant, le chemin présente une bifurcation (**B**) : l'allée de châtaigniers, à gauche, étant privée, c'est à droite qu'il faut continuer, en longeant une lisière. Les châtaigniers de l'allée privée sont de bons exemples des arbres plantés au XIXe siècle en Sologne : le tronc généreux, de grosses branches charpentières, le port large. Les plus vieux de ces arbres, centenaires, sont des habitats à part entière pour de nombreux animaux, dont beaucoup profitent des cavités qu'ils comportent pour s'abriter et/ou se reproduire : loirs, lérots, chauves-souris, oiseaux, etc.

Bifurcation (**B**) : à gauche l'allée de châtaigniers (privée), à droite le chemin public, le long de la lisière.

En longeant la lisière, selon la saison, il sera possible de voir (et d'entendre) des Grues cendrées posées dans la plaine. Ces grands oiseaux migrent 2 fois par an entre leurs lieux de reproduction (au N-E de l'Europe) et leurs zones d'hivernage (au S-O de l'Europe et en Afrique du nord) : les Grues cendrées traversent alors la France et passent au dessus du Berry, traditionnellement lors des belles journées d'octobre/novembre et de février/mars. Elles se regroupent parfois par centaines et forment de grands V bruyants dans le ciel. Il est d'ailleurs possible de distinguer à l'oreille la présence de jeunes : les adultes

Grues cendrées (*Grus grus*)
photo : slavicsly

crient en trompetant, les jeunes émettent un sifflement, moins puissant et plus aigu[1].

Depuis quelques années, toutes ne réalisent pas le voyage en entier : les températures étant plus clémentes, une partie d'entre-elles passent l'hiver en France (en bords de Loire notamment) et il n'est pas rare d'en voir durant l'hiver à Presly.

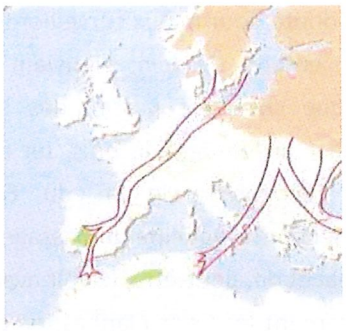

Couloirs de migration de la Grue cendrée
carte : Couzy et Petit

(1)

Un autre oiseau imposant est également souvent présent dans cette plaine : la Bernache du Canada. Introduite en France pour agrémenter les étangs, elle s'est tellement bien acclimatée qu'elle se reproduit désormais dans la nature. C'est une espèce dite *invasive*, car ses effectifs augmentant rapidement, elle a tendance à prendre la place d'espèces locales.

Elles passent la nuit près des étangs et, la journée, elles se trouvent souvent sur les grandes parcelles de culture pour glaner, a minima, des restes de récolte. Elles forment des groupes, parfois de plusieurs centaines d'individu, et volent bruyamment entre zones d'alimentation et dortoir : on les entend chaque soir et chaque matin passer au dessus de Presly[2].

Bernaches du Canada (*Branta canadensis*)
photo : harp80

(2)

A gauche du chemin, on trouvera les arbres, arbustes et plantes typiques du secteur : Chêne rouvre, Chêne rouge d'Amérique, Châtaignier, Bouleau blanc, fougères, Prunier sauvage, aubépines, Bruyère cendrée, etc.

De la plaine de la Noue à la plaine des Frelats

Après avoir longé la lisière, le chemin traverse des boisements d'âges et d'essences divers (repère **C**) : châtaigniers, sapins, chênes, etc. Ce peut être l'occasion d'apercevoir les animaux typiques de la forêt, de les entendre ou de trouver les traces et indices de leurs activités. De la fine Belette à l'imposant Cerf élaphe, en passant par la Fouine, la Martre des pins ou les chauves-souris ; chacun a ses habitudes et ses heures de prédilection.

Les groupes de Mésanges à longue-queue, appelées *rondes,* agrémentent les sorties hivernales : ces oiseaux se suivent, voletant d'arbres en arbres en criant de manière continue[3].

Le Geai des chênes quant à lui se déplace silencieusement,

Mésange à longue-queue (*Aegithalos caudatus*)
photo : TheOtherKev

(3)

Belette (*Mustela nivalis*) ; photo trommyhre4

sans doute pour mieux surveiller tout ce petit monde… Son cri[1] s'entend de loin, signalant à ces congénères que quelque chose se passe : des biches se déplacent, un sanglier arrive dans le bois, un épervier vient de passer, etc. Reconnaître le cri du Geai permet donc aux promeneurs d'anticiper le passage de l'animal qui a alarmé le Geai et de, peut-être, le voir avant d'être vu.
Concernant les Cerfs élaphes, en plus des traces au sol, on pourra chercher les jeunes arbres sur lesquels ils se frottent pour laisser leurs odeurs.

Un arbre colore intensément l'automne dans ce secteur, complétant le jaune des châtaigniers : c'est le Chêne rouge d'Amérique qui, comme son nom l'indique, provient du nouveau monde. Il participe d'ailleurs à la beauté des paysages canadiens lors de l'Eté Indien. Cette essence a été plantée en Europe car elle se développe plus vite que les chênes locaux, tout en produisant un bois relativement dur … mais il a tendance à se développer beaucoup par endroit, devenant alors, lui aussi, invasif.

Chênes rouges d'Amériques (*Quercus rubra*) bordant le chemin. Leur écorce est lisse par rapport à celle des chênes européens. Ils produisent des glands ; leurs feuilles sont grandes, très découpées et se colorent vivement à l'automne avant de tomber. Une population de cette espèce agrémente joliment le bord de la route reliant Ménétréol sur Sauldre à Souesmes, au niveau de la Tourbière des Landes.

Fouine (*Martes foina*) : tâche bien blanche qui descend presque jusqu'aux pattes ; truffe rose.
Photo : jesusgiraldo

Martre des pins (*Martes pinus*) : tâche jaunâtre localisée sur le poitrail ; truffe sombre.
Photo : LubosHouska

La plaine des Frelats

Un peu plus loin, à droite du chemin le paysage s'ouvre vers la plaine des Frelats. A gauche, les boisements sont nommés « Les Bruyères des caves» (repère **D**) : cette toponymie suggère la présence de vestiges antiques (source : *Les Chemins de Presly*, M. Robineau, oct.2023).

A l'angle de la forêt (repère **E**) le chemin est barré mais continue bien dans le champ en face, en descente (la bifurcation partant à gauche est privée) : il suffira de défaire les poignées noires pour passer, sans oublier de les remettre.

A cet endroit, la visibilité est bonne vers l'Est : on devine bien la vallée de la Sauldre et, de l'autre côté, les vergers puis la forêt d'Ivoy le Pré. C'est l'un des rares endroits de la commune avec un point de vue aussi dégagé.

Cette zone est propice à l'observation des oiseaux : Alouette Lulu, Alouette des champs, grives ainsi que Pinsons des arbres auxquels peuvent se mêler des Pinsons du nord l'hiver. Des oiseaux migrateurs sont également observables au printemps et en automne : Traquet motteux, Bergeronnette printanière, Aigle botté, sans oublier les grands vols de Grues cendrées ou de Pigeons ramier. Avec de la chance, le Faucon pèlerin peut y être observé, ainsi que le Balbuzard pêcheur et le Circaète Jean-le-blanc.

Dans le champ, le chemin serpente entre des vestiges invisibles au sol mais qui apparaissent sur les photographies satellites de 2000, consultables sur Geoportail (source : *Les Chemins de Presly*, M. Robineau, oct.2023).

Par endroit, la terre est retournée : des sangliers sont peut-être passés ici mais ils ne sont pourtant pas les seuls responsables de ce type de labours, pas les seuls à chercher vers, escargots et autres limaces. Si on y regarde mieux, on verra au bord du chemin des trous, larges d'une quinzaine de cm, avec une crotte à l'intérieur : ce sont les *latrines* du Blaireau européen, dont ce sert ce mammifère nocturne pour marquer son territoire.

A gauche, Blaireau européen (*Meles meles*), à droite une de ses latrines qui bordent le chemin. Photo de gauche : Beeki

Des Frelats à la Petite Sauldre

Le chemin descend jusqu'aux Frelats, passe à gauche des bâtiments puis s'enfile entre 2 lignes d'arbres. Plus loin, selon la saison, il faudra se munir de bottes car le terrain devient marécageux, et il est difficile de se repérer car le chemin n'est guère visible pour arriver jusqu'à la Petite Sauldre.

Cette portion du chemin n'est guère praticable et demande un entretien, au moins pour ne pas avoir à se battre avec les épineux et pour savoir où aller : seul accès public à la Petite Sauldre de la commune, il doit être remis en état afin que tout le monde puisse profiter de cette petite rivière qui marque le secteur, délimitant ici Sologne et Pays-Fort.

Dans la partie marécageuse du chemin (repère **F**) ainsi qu'au au bord de la rivière, une météo douce, pluvieuse et sans vent permettra de voir l'adulte d'un amphibien : la Salamandre tachetée. Les jeunes de cette cousine de la grenouille se trouvent quant à eux dans la rivière, là où le courant est peu marqué, ou encore dans certaines flaques.

Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra)*. Photo de gauche : Beeki

La Salamandre tachetée est un animal qui se déplace lentement, mais la couleur jaune de ses tâches, différentes d'un individu à l'autre, prévient les prédateurs qu'elle est toxique : en effet, elle exsude un liquide blanc et irritant si elle se sent en danger.

C'est un amphibien, comme les crapauds et les grenouilles : elle pond des œufs, respire en partie par la peau et est très liée à l'élément liquide dont elle ne s'éloigne jamais vraiment beaucoup.

L'adulte vit à l'air libre tandis que les jeunes sont aquatiques, respirant grâce à des branchies.

C'est aussi un secteur propice à faire s'envoler la Bécasse des bois.

Le long de la Petite Sauldre, la Loutre d'Europe et le Castor d'Europe peuvent être de passage. Ce dernier a d'ailleurs été noté de passage en aval, à Ennordres, lors des hivers 2020 et 2021.

Les méandres de la Petite Sauldre (privé) accueillent sans doute la Bécassine des marais et peut être que la rare Cigogne noire vient s'y nourrir, comme elle le fait dans d'autres secteurs de Presly.

Le chemin public s'arrêtant à la Petite Sauldre, il faudra faire demi-tour pour retourner au cimetière, ce qui totalisera un aller-retour d'environ 9km.

A noter

> Sur la commune de Presly, 138 espèces d'oiseaux ont été notées pour le moment (janvier 2024).
Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.faune-cher.org . Cliquez à gauche sur « Faune de votre commune » et choisissez Presly (par exemple) : apparaît alors la liste des oiseaux qui ont été notés sur la commune et l'année de leur dernière observation. Il est possible de faire de même pour les mammifères, les papillons, les amphibiens, etc.
En se créant un compte, on peut partager ses propres observations sur le site.

> Les chauves-souris sont des mammifères assez peu connus, notamment en Sologne, et je suis preneur d'informations sur ces animaux : chauves-souris en hiver (caves, sous-sol, ...), groupes vus en été ou à l'automne (combles, arbres, ...), etc. Vous pouvez me joindre à l'adresse mail suivante : tourbieredeslandes@gmx.fr , ou demander mon téléphone à la mairie.

BUDGET PRIMITIF 2024

INVESTISSEMENT RECETTES

021	Virement de la section de fonctionnement	70101,00
040	Opérations d'ordre	15 698,62
001	Résultat reporté	6005,83
10	Dotations fonds divers	137 294,17
13	Subventions d'investissement	70 000,00
16	Emprunts et dettes	71 000,38
		370100,00

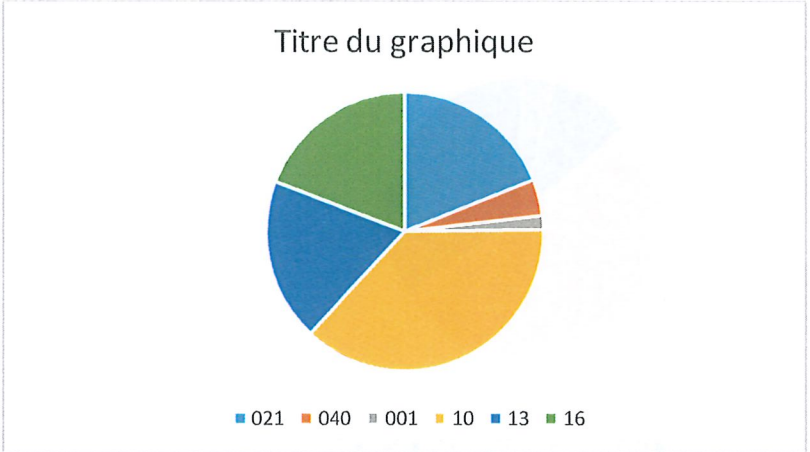

INVESTISSEMENT DEPENSES

16	Emprunts	18 100,00
20	Immobilisations corporelles	16 000,00
204	Subventions d"équipement versées	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	286 000,00
23	Immobilisations en cours	0,00
		370 100,00

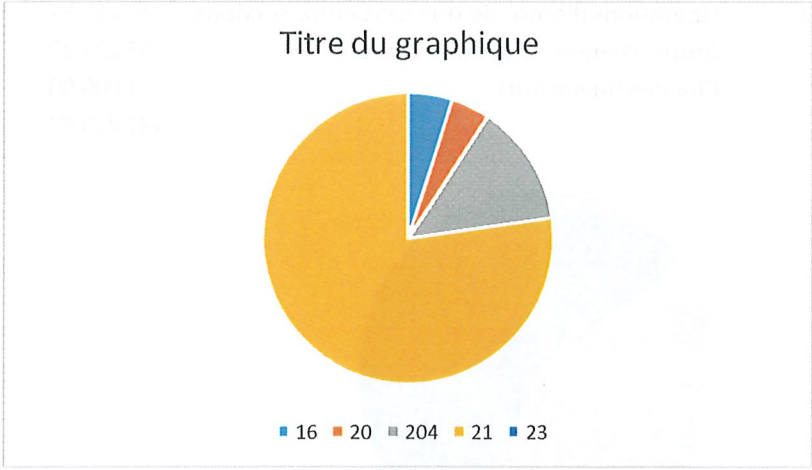

BUDGET PRIMITIF 2024

FONCTIONNEMENT RECETTES

002	Résultat de fonctionnement reporté	138 355,13
013	Atténuations de charges	1 000
70	Produits des services	27 230,00
73	Impôts et taxes et fiscalité	248 640,00
74	Dotations, subventions et participations	47 979,00
75	Autres produits de gestion courante	18 005,87
		481 210,00

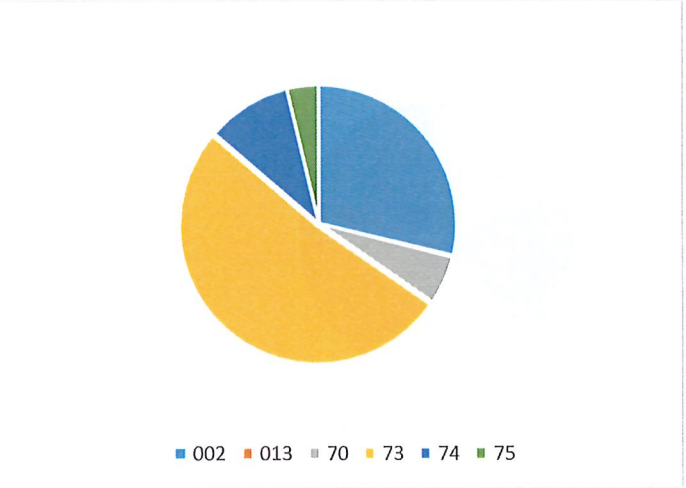

FONCTIONNEMENT DEPENSES

011	Charges à caractère général	206 887,38
012	Charges de personnel et frais assimilés	113 700,00
014	Virement à la section d'investissement	20 600,00
023	Virement à la section d'investissement	70 101,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 698,62
65	Autres charges de gestion courante	53 223,00
66	Charges financières	1 000,00
		481 210,00

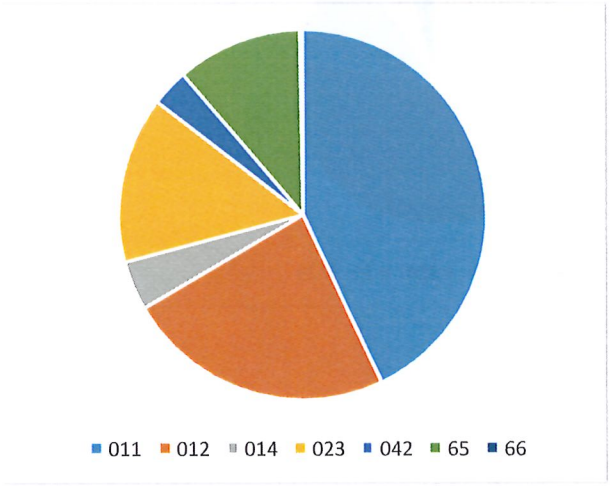

Rémi

FACILITE VOS DÉPLACEMENTS

J'y vais avec Rémi ! et vous ?

RÉMI 18

ACCESSIBLE À TOUS !
Tarif identique au car*

Rémi + à la demande

VOUS EMMÈNE DE VOTRE DOMICILE VERS LES VILLES PRINCIPALES DE VOTRE SECTEUR

SECTEUR

La Chapelle d'Angillon
Aubigny-sur-Nère
Argent-sur-Sauldre

Correspondance LIGNE 100

*INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : WWW.REMI-CENTREVALDELOIRE.FR

Rémi

Rémi

CONNECTEZ-VOUS sur Rémi Centre-Val de Loire
et consultez les horaires et les points d'arrêt de
LA LIGNE RÉGULIÈRE 100

Rémi + à la demande

ACCESSIBLE À TOUS !

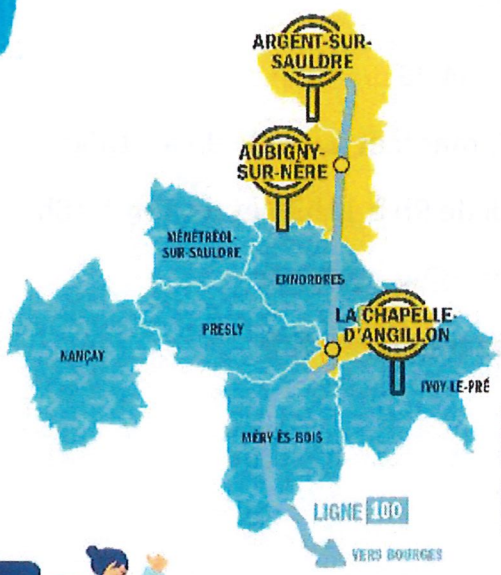

RÉMI + À LA DEMANDE VOUS EMMÈNE VERS LES COMMUNES PRINCIPALES DE VOTRE SECTEUR
(AVEC CORRESPONDANCE CAR)

Appelez le centre de relations usagers Rémi, au

0 806 70 33 33 Service gratuit + prix appel

du lundi au samedi de 6 h à 20 h

Les réservations doivent être effectuées au plus tard la veille du déplacement avant 17 h. Pour le lundi, pensez à réserver dès le vendredi avant 17 h.

Plus d'informations sur
www.remi-centrevaldeloire.fr

LA CHAPELLE-D'ANGILLON
AUBIGNY-SUR-NÈRE
ARGENT-SUR-SAULDRE

LA PRISE EN CHARGE S'EFFECTUE À VOTRE DOMICILE

J'HABITE — JE VAIS

JOURS	ALLER ARRIVÉE À	POINTS D'ARRÊTS	RETOUR DÉPART DE
LA CHAPELLE-D'ANGILLON			
LUNDI AU VENDREDI	7 H 10	ARRÊT ALAIN FOURNIER CORRESPONDANCE LIGNE 100 VERS BOURGES	18 H 30
AUBIGNY-SUR-NÈRE			
LUNDI AU VENDREDI	10 h 15	PARKING DU PRÉ QUI DANSE CORRESPONDANCE LIGNE 100 VERS BOURGES	16 H 45
MARDI	9 h 30	ESPACE FRANCE SERVICE INTERMARCHÉ CARREFOUR MARKET MARCHÉ/CENTRE-VILLE	11 H 30
SAMEDI	9 H 45		11 H 30
ARGENT-SUR-SAULDRE			
MARDI	9 H 45	CENTRE-VILLE/MARCHÉ	11 H 15

Les horaires sur réservation obligatoire et du retour à domicile seront confirmés par la centrale de réservation.

REPERTOIRE

ECOLE DE PRESLY : Mme Sandra MALICHARD

Téléphone: 02-48-73-48-94

ENEDIS : 09-72-67-50-18

VEOLIA: 09-69-32-35-29

REFERENTS VOISINS VIGILANTS:

M. Rodolphe MANDRA	02-48-73-40-94
M. Cyrille CLOZIER	06-38-97-45-12
Maire ou adjointe	06-48-32-52-67

MAIRIE DE PRESLY :

Téléphone: 02 48 81 54 29

Ouverture au public : lundi, mardi et jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30, le vendredi de 9h à 11h30 et de 15h à 18h.

- Adresse mail : mairie-de-presly@wanadoo.fr
- Site internet : https://www.mairiedepresly.fr